

**POUR AFFICHAGE****COUPURES DE COURANT  
POUR TRAVAUX**

Commune de : SAINT MARTIN D AUXIGNY

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Pendant la coupure pour suivre son évolution et connaître l'heure approximative de rétablissement du courant, vous pouvez consulter notre site [enedis.fr](http://enedis.fr) en flashant le QR CODE en bas de page.

Toutefois l'alimentation pourra être rétablie à tout moment avant la fin de la plage indiquée.

Horaires des coupures :

lundi 20 juillet 2026  
de 08h30 à 09h30

Quartiers ou lieux-dits :

37 au 39, 1049, 1459, 1641, 2251, 2283, 2333, 2345, 20, 36, 708, 736, 800, 804, 810, 820, 848, 2280, 2316, N9 ROUTE DE MERY ES BOIS

22, 20B ROUTE DE LA POSTE

10 LA FANGEONNERIE

2, 6 ROUTE DES PETITS DENIS

4 allée DES MASSICOTS

11 COUR DES DECLOUX

2 au 4 ROUTE DE LA FANJONNERIE

1934 LES JOVIS

1940 LA GRANDE CHEMINEE

59, 63, 73, 603, 663, 723, 1425, 1481, 1487, 1515, 1569, 1595, 1621, 1733 au 1735, 1745, 1751, 1805, 1919, 1935, 1941,

48, 56, 596, 666, 678, 760, 780, 830, 834, 1468, 1496, 1522, 1594, 1630, 1772, 1788, 1862, 1882, 1960, 2178, 2182 ROUTE D ALLOGNY

14 au 16, 20 au 22 rue DES CHENES

1, 4 ROUTE DES CHENEAUX

LES CHENES

1 impasse DES COMMUNAUX

ROUTE DE SAINT PALAIS

1942 ROUTE DES FORETS

1946 au 1950, 1968 chemin DE LA GRANDE CHEMINEE

3 au 5 ROUTE DES JOVIS

1 impasse DE LA CROIX BLANCHE

*Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.*



